JEAN DUPRAT,

DÉPUTÉ

A LA CONVENTION NATIONALE,

A

JEAN-ÉTIENNE-BENOÎT DUPRAT,

SON DÉNONCIATEUR ET SON FRÈRE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DU RÉPUBLICAIN.
rue Tiquetonne, Numéro 7.

L'AN II.e DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AVANT-PROPOS

AUX AMIS DE L'HUMANITÉ ET DE LA PATRIE.

HOMMES vertueux, les Pervers vous abreuvent du fiel de la calomnie ; ils vous profcrivent ; les poignards des fcélérats vous menacent. Je n'ai pas l'honneur d'être infcrit avec vous fur la lifte des victimes que demande leur criminelle fureur ; mais j'aurai le courage de partager, quel qu'il foit, le fort qui vous attend : je ne fais pas me féparer de la vertu ; je mourrai avec les Amis de la Liberté.

Partagez un inftant la douleur qui m'accable : je n'ai pas, comme vous, obtenu la gloire d'être dénoncé par Marat & Robefpierre : c'eft mon frère qui fe porte mon accufateur ; c'eft mon frère qui m'affaffine. Lifez, & gémiffez avec moi.

Paris, le 25 Avril 1793, l'an 2.e de la République Françoise.

JEAN DUPRAT, *Député à la Convention Nationale ;*

A JEAN-ETIENNE-BENOIT DUPRAT, *son dénonciateur & son frère.*

JE comprime dans mon ame l'indignation profonde dont m'a pénétré votre conduite peu fraternelle ; à ce sentiment pénible se joint encore un sentiment de douleur qui m'est inspiré par l'opprobre dont vous vous êtes couvert aux yeux de tous les hommes justes & sensibles.

Quoi qu'il doive m'en coûter j'aurai la force de répondre, sans aigreur, aux impertinentes lettres que vous m'avez écrites ; & après vous avoir donné des explications que je ne vous dois point, & que vous eussiez dû attendre avant de vous déshonorer, en cherchant à me perdre, je vous sommerai de vous rétracter avec autant d'éclat que vous en avez mis à me dénoncer ; & si vous persistez dans vos projets fratricides, la lutte deviendra publique entre nous : je mettrai à nud votre vie & la mienne, & la Nation jugera qui de nous est bon frère, bon ami, bon citoyen.

Vous me reprochez d'avoir écrit & fait écrire des lettres, contre vous, à la Municipalité & au Club d'Avignon : ce reproche n'eſt pas fondé, & je vous défie de vous en procurer la preuve, ce qui vous ſeroit cependant bien facile ſi je m'étois couvert de ce tort envers vous. Des amis avec leſquels j'ai correſpondu dans la plus grande intimité, & qui ſont actuellement ici, vous apprendront quel intérêt fraternel je prenois à votre ſort, lorſque n'aguères vous étiez proſcrit & menacé par les dominateurs de Marſeille deſquels vous avez aujourd'hui acheté la protection & la bienveillance, en abandonnant lâchement à leur vengeance, votre frère, votre bienfaiteur Rebecqui, tous vos amis & votre pays.

Vous me demandez auſſi le compte des dépenſes que j'ai faites pour votre fils ; ah ! que vous connoiſſez mal mon cœur ! l'auriez-vous jugé d'après le vôtre ? Je ſuis bien au-deſſus de ces petiteſſes qui vous occupent ; je vous recommande ſeulement de témoigner quelque reconnoiſſance au citoyen Robinet, & de vous acquitter promptement envers lui, des dépenſes qu'il a faites pour cet infortuné. Vous n'avez pas encore oublié, peut-être, qu'il l'a recueilli comme ſon propre enfant, dans l'abandon abſolu où vous aviez eu la barbarie de le laiſſer pendant trois années entières. Permettez, je vous en conjure, à ce jeune homme de venir me voir quelquefois ; je l'aime plus que vous ne l'aimez vous-même.

Venons à votre ſeconde lettre : *vous aviez*

prévu, dites-vous, *que mes liaisons avec Barbaroux me perdroient.* Vous ignorez, sans doute, qu'aux premiers jours de la Convention nationale, lorsque Barbaroux avoit encore sa plus grande influence à Marseille, je ne le voyois presque pas, que j'ai désapprouvé quelques-unes de ses démarches. Je me suis attaché plus fortement à lui depuis que je le crois calomnié, injustement persécuté & proscrit. Si vous pouvez me convaincre qu'il est un traître, un ennemi de la République, je vous l'abandonne, & croyez que je ne serai pas le dernier à l'attaquer.

Je suis étonné que vous ne me reprochiez pas aussi mes liaisons avec Rebecqui; si vous l'eussiez osé, je vous eusse répondu que toute ma vie j'estimerai Rebecqui, parce qu'il est bon citoyen, ami fidèle & républicain incorruptible; je vous eusse dit aussi, que je n'oublierai jamais qu'il fut le bienfaiteur & le libérateur des Avignonais; qu'il vous prit, vous, plus particulièrement encore sous son égide protectrice, qu'il vous a accueilli, logé, nourri & fêté pendant six mois, lorsque décrété de prise de corps pour les assassinats commis à la Glacière, toutes les autorités avoient ordre de vous faire traîner aux cachots de la Bastille avignonaise.

Marat est votre ami; & vous concluez de-là qu'il doit être le mien. Je vous félicite des rapports sympathiques qui vous lient éternellement à *Marat;* mais si ces rapports ne peuvent exister entre *Marat* & moi, pourquoi

voulez-vous que je fois l'ami de *Marat*, & comment osez-vous me commander impérieusement de vouer à *Marat* un sentiment d'amitié, vous qui venez de trahir à mon égard tous les devoirs de la fraternité ?

J'ai débuté, dites-vous, par signer une diatribe contre *Marat* : je l'ai signé avec tous les Députés des Bouches du Rhône moins Royere; Granet & Bayle la signèrent aussi ; & lorsque vous faites à votre frère seul, un grief d'avoir osé parler de *Marat* avec irrévérence, vous ignorez, sans doute, qu'il avoit déja calomnié toute la députation des Bouches du Rhône dans une de ses feuilles pestilentielles.

Marat seul, du fond de sa retraite, osoit nous défendre lorsque nous étions proscrits dans l'opinion publique. Vous vous trompez. Sans doute, vous n'avez lu que les numéros de *Marat*, quelques journaux très-répandus, rédigés par des Écrivains aussi célèbres & jouissant d'une confiance plus étendue que *Marat*, ont osé aussi s'intéresser au sort des patriotes Avignonais. Parcourez les feuilles écrites à cette époque, & sur-tout le Patriote François, dont le *scélérat Brissot* étoit alors l'auteur, & vous conviendrez que vous ne devez pas toute votre reconnoissance au *vertueux Marat*.

Je suis encore, dites-vous, *l'un des plus acharnés ennemis des Jacobins qui nous ont rendu tant de services.* Quelle preuve avez-vous de cette inculpation ? Seroit-ce parce que je n'ai paru qu'une fois dans cette Société, que vous m'en croyez l'ennemi ? Mes devoirs m'appe-

soient & à la Convention & aux Comités dont j'étois membre. Je dois d'ailleurs vous dire, & dire à tous mes compatriotes, que si je n'ai pas suivi les séances des Jacobins, c'est que j'ai voulu conserver l'indépendance de mes opinions, & que je n'ai pu me voir condamné à penser, à parler, comme deux ou trois individus, qu'un faux zele, l'amour-propre, & mille passions diverses pouvoient égarer.

J'aime l'énergie des Jacobins; mais je ne puis applaudir à leurs écarts; & vous-même, sans doute, vous n'approuvez pas la conspiration qui éclata dans leur sein, dans la nuit du 9 au 10 Mars; conspiration qui secondoit tellement la trahison de Dumouriez, qu'avec la dissolution de la Convention, elle devoit entraîner la perte de la République, & dont les funestes effets furent arrêtés par la prudence de quelques bons esprits, & surtout par la frayeur qui s'empara du plus grand nombre des conjurés.

Vous m'accusez aussi d'ingratitude envers les amis que nous avons trouvés dans cette Société : il y en reste bien peu de nos vrais amis; & si vous aviez vu, comme moi, la masse des Jacobins de 1792, vous ne la reconnoîtriez plus dans les Jacobins de 1793. Je saisis cette occasion de dire hautement que je voue une reconnoissance éternelle à ceux qui sont montés à la brêche pour nous défendre, & que je distingue parmi eux *Bassal*, *Brival* & *Collot*, auxquels l'estime & l'amitié me lient, quoique nous ayons quelquefois différé d'opinion, non sur les résultats politiques que nous voulons

obtenir, mais ſeulement ſur les moyens d'arriver au même but.

Puiſque vous me reprochez d'être devenu un ingrat, permettez que je rappelle, ſinon à votre cœur, du moins à votre mémoire, que plus que moi vous avez des graces à rendre à Briſſot, à Vergniaud, à Laſource, à Guadet, à Genſonné, à Grangeneuve & à pluſieurs de ces honorables proſcrits; vous devez la vie à leur mâle éloquence, & il ne ſeroit pas glorieux pour vous de vous montrer au milieu de ceux qui demandent à grands cris leurs têtes Girondines.

J'ai voté, dites-vous, pour la pourſuite des Septembriſeurs; & il *ne me manquoit que de demander, en même-temps, la révocation de l'amniſtie que j'avois ſollicitée pour mes compatriotes*, & pour vous. Il n'y a que deux erreurs dans cette aſſertion : d'abord, je n'ai point voté, comme vous le dites, pour la pourſuite des Septembriſeurs; au moment où ce décret fut rendu, je dînois chez votre ami Gaillard; & je dois vous faire obſerver que les Députés qui ſiégent à la montagne n'y mirent pas la moindre oppoſition. Lorſqu'il fut queſtion de rapporter ce décret, j'ai voté, comme la majorité de la Convention, pour que ſon exécution fût ſuſpendue; & ſi j'euſſe pu obtenir la parole, on m'eût vu demander, non pas que les auteurs de ces meurtres fuſſent punis; mais qu'on livrât à toute la rigueur de la juſtice ceux qui, gagnés par l'or corrupteur, ont fait évader le Prince de Poix & pluſieurs autres grands

conſpirateurs ; j'euſſe demandé la pourſuite de ces hommes avides qui, en ſe chargeant eux-mêmes du ſoin de venger le Peuple, ſe ſont enrichis des dépouilles des victimes qu'ils prétendent lui avoir immolées ; dépouilles dont tout Paris ſait qu'il eſt impoſſible de leur faire rendre compte.

Voilà l'exacte vérité affreuſement défigurée par le calomniateur Ricord auquel, quoiqu'il ſoit votre ami, votre compagnon d'intrigues, vous devez moins de confiance qu'à un frère qui vous fut toujours utile, & ne vous a jamais trompé.

J'ai oublié, dites-vous, ce que vous appelez *notre malheureuſe nuit du* 16 *au* 17 *Octobre.* Ah ! ne me faites point partager les effroyables honneurs attachés à ces douloureux événemens : je n'étois pas alors (vous le ſavez bien) Commandant de la force publique, & mon œil n'a pas été ſouillé du ſpectacle de ces exécutions vengereſſes ; j'étois, vous ne l'ignorez pas, à trente lieues d'Avignon ; & plût au Ciel que je m'y fuſſe trouvé ! ſimple citoyen, & ſans être, comme vous, *Colonel de la Garde nationale*, ſans doute, j'euſſe arrêté des hommes égarés par un aveugle déſeſpoir. Liſez tout ce que j'ai écrit dans cette affaire, & vous verrez que j'ai eu la pudeur, ſinon pour ma propre gloire, qui ne pouvoit être compromiſe, du moins pour vous & pour mes amis qui étoient directement accuſés, j'ai eu, dis-je, la pudeur de ne pas ſolliciter moi-même une amniſtie outrageante pour mon frère, & pour des

hommes auxquels je ſuis lié par la plus ſincère amitié. Je me ſuis cependant félicité qu'on l'ait jugée néceſſaire ; puiſque vous m'avouez qu'elle a rempli vos vues, & puiſqu'elle a rendu la liberté & conſervé la vie à des patriotes qu'une aveugle douleur avoit rendus coupables.

Enfin, j'ai eu la perfidie de voter l'appel au Peuple. Ah ! ſi mon opinion pour une meſure politique que j'ai crue néceſſaire au bonheur de ma Patrie & au maintien de la République, ſi cette opinion, dis-je, eſt une trahiſon d'état ; ſans doute, j'ai mérité le ſupplice auquel j'ai condamné le tyran, que vous & ceux que vous trompez, m'accuſez cependant d'avoir voulu ſauver. Cette meſure, ſuivant ceux qui l'ont combattue, devoit nous donner la guerre civile ; elle n'a point été adoptée, & cependant la guerre civile nous dévore. Je ſuis loin de me repentir de cette opinion ; je l'avois conçue avant d'être Député à la Convention. Je n'ai pas eu, comme votre ami Moyſe Bayle, la lâcheté d'imprimer mon opinion, dans un ſens, & de la prononcer, à la Tribune, dans un ſens abſolument contraire. S'il me falloit voter encore ſur cette queſtion, je motiverois mon vœu comme je l'ai motivé ; & je perſiſte à penſer que la ſanction du Peuple pouvoit ſeule prévenir les diviſions qui nous déchirent, & les malheurs dont la République eſt menacée.

Après avoir ainſi fait l'acte énonciatif de mes crimes, *vous ne pouvez concevoir par quel charme*

Barbaroux a pu me changer, dans un instant, du blanc au noir ; & certaines données vous font penser que l'or des intriguans m'a corrompu. Vous paroissez sur-tout très - intrigué de savoir comment j'ai payé mes dettes. Vous me demandez des éclaircissemens qui lèvent tous vos doutes. Je ne vous dois aucune explication. Cependant je vais vous apprendre comment j'ai fait des dettes, comment j'ai commencé à les payer & de quelle manière je compte satisfaire mes créanciers. Après que vous serez convaincu que ces dettes me sont infiniment honorables, & qu'elles seront acquittées par des moyens qui ne souilleront pas votre gloire, au nom de Dieu ; intriguez - vous un peu à payer les vôtres ; & n'oubliez pas que vous devez peut-être à ces dettes, fruit de votre inconduite, le patriotisme étonnant dont vous brillez aujourd'hui ; vous m'entendez. Et si vous osez me demander des explications, croyez que j'ai tous les moyens de les donner victorieusement. Mais venons à ma justification.

Vous n'ignorez pas que je faisois le commerce de la soie & la banque. Des fonds provenans de la vente de plusieurs maisons, de quelques pièces de terre, & la dot de mon épouse, alimentoient mon négoce ; tandis que je pouvois vivre du produit des maisons & des terres qui me restent encore, & dont la propriété n'est pas nouvelle, puisqu'elles sont depuis plus de cent ans dans ma famille. Vous connoissez aussi mes prétentions sur les biens paternels & maternels ; tous mes droits à cet égard, sont intacts.

Je dois vous apprendre que les premières années de mon commerce furent heureuses. Mes affaires étoient assez brillantes, quand la Révolution a commencé. Mes engagemens, jusqu'au mois d'Avril 1792 ont été scrupuleusement acquittés.

A cette époque, la Révolution, à laquelle j'avois sacrifié insensiblement & mon état & le soin de mes propres affaires, avoit absorbé une partie des fonds de mon commerce. Vous ne pouvez ignorer que j'ai toujours fait la guerre à mes dépens; vous savez aussi que lors de de notre expulsion & de l'emprisonnement des Patriotes à l'arrivée des Commissaires contre-révolutionnaire, ma maison fut envahie, mes chevaux volés, mon magasin pillé, mes livres de commerce ainsi que ma correspondance & mon porte-feuille détruits. Nos ennemis firent alors des efforts incroyables pour me forcer à cesser mes paiemens; ils ne purent y réussir, & jamais je n'eusse éprouvé ce désagrément, sans la banqueroute de Richard, & l'évasion des Cremieu. Ces événemens m'ont laissé à payer au mois d'Avril, environ trente mille livres de lettres-de-change, tirées ou endossées par moi. A ma place, vous vous fussiez peu inquiété d'une bagatelle de la sorte. Vous avez acquis avec les Grands, dont vous fûtes long-temps l'humble commensal, la noble habitude de mépriser vos créanciers. Mais moi, accoutumé aux règles sévères de la probité & du commerce, je m'occupai sérieusement de mettre ordre à mes affaires; & je m'empresse de

vous indiquer comment je m'y suis pris, pour que, renonçant aux privilèges dont vous avez trop joui pour le malheur de vos créanciers, vous commenciez enfin à vous mettre au niveau de ceux qui payent leurs dettes, & que vous puissiez suivre mon exemple.

Il m'étoit dû par la Commune d'Avignon, presque toutes les dépenses de ma première députation à Paris, avec Tissot & Lescuyer; il m'étoit dû aussi un solde de compte considérable, pour six ou sept voyages faits par ses ordres, à Marseille, à Toulon, à Aix, & dans plusieurs Départemens. Ces divers objets montoient environ à trois mille livres; il étoit encore dû à Minvielle & à moi, à peu près six mille livres, employées à la solde de cent cinquante déserteurs, pendant tout le temps qu'ils sont restés à la charge de la Commune. Vous savez que par délibération, Minvielle avoit été chargé de surveiller, & de solder cette troupe; que les démêlés survenus entre nous & la Municipalité Richard, avoient laissé interminées toutes nos affaires avec la Ville. Eh bien! Minvielle & mon beau-frère Rolland, mes fondés de pouvoir, ont retiré de ce qui m'étoit dû par la Municipalité; & certes, vous ne trouverez pas mauvais qu'elle m'ait payé en assignats, des déboursés faits en numéraire, pour elle, & par ses ordres, depuis plus de trois ans.

Mes fondés de pouvoir ont encore vendu pour mille écus de fourrages, existans dans mes greniers, & recoltés dans des prés qui

m'appartiennent ; ils ont vendu auffi quelques parties de foie, échappées au pillage, parce qu'elles étoient à l'ouvraifon hors de chez moi. Voilà comment j'ai payé la moitié de mes dettes. Voici de quelle manière je compte, à la fin de l'année, payer le refte., & liquider abfolument mes affaires. Je puis recueillir des débris de mon négoce, environ fix mille livres qui me font dues, foit à Nifmes, foit dans le ci-devant Dauphiné. Vous favez que j'ai droit à obtenir des dédommagemens confidérables de la part de mes oppreffeurs & de ceux qui fe font foüillés de mille illégalités envers ma perfonne & mes propriétés. Vous n'ignorez pas que je fuis juftement compris dans la liquidation des ci-devant États d'Avignon & du Comtat. Enfin tout le monde fait que je poffède des maifons & des fonds de terre ; que je tiens à des parens, à des amis qui me chériffent parce que je leur fuis refté fidèle.

Voilà mes reffources; en êtes-vous fatisfait ? concevez-vous à préfent, ce que vous appellez *ma lâche défection*, *le changement fubit de mes opinions politiques ?* Croyez-vous encore que les ariftocrates d'avignon m'aient payé la haute protection que je leur ai accordée lorfque j'étois Maire, protection qui fe borna cependant à ce que mes devoirs & la Loi me commandoient impérieufement. Eprouvez-vous quelque regret de ce que je n'ai pas laiffé piller & feptembrifer par les Molin & les Chauffy, avec lefquels vous venez de faire honteufement votre paix, des citoyens tran-

quilles, par cette seule raison, qu'ils ne pensoient pas sur la Révolution ; comme vous & moi.

Lâche! vous êtes seul capable de calomnier ma conduite dans la Mairie ; vous seul avez détruit l'harmonie & le bonheur dont j'avois jetté les semences dans ma Patrie. On s'étonnoit avec raison qu'une ville, livrée à de si longs déchiremens, jouît enfin du calme, & que des haines qui devoient être éternelles, fussent miraculeusement appaisées. Ce changement incroyable s'étoit cependant opéré par mes soins. Les patriotes triomphoient, la Liberté régnoit avec la Loi, les malveillans de de tous les genres, étoient surveillés & contenus. Voilà le tableau de mon administration ; elle est connue, & il n'est aucun de mes concitoyens, qui ne s'indigne, & ne me fasse justice du soupçon & de la calomnie dont vous osez la ternir.

Je ne m'étonne cependant point de votre opinion ; il faut bien qu'à vos yeux, la chose publique ne marchât pas dans un bon sens, puisque vous avez jugé à propos de changer tout à coup l'ordre établi ; & quelle révolution, grand dieu, venez-vous d'opérer! Les aristocrates reposent paisiblement, & les amis de la Liberté sont tourmentés par vous & par les hommes que vous égarez. Ils sont tourmentés plus cruellement encore qu'ils ne le furent il y a environ quinze mois, par les perfides agens de la Cour. Ceux qui ont assassiné le Peuple, le 10 Juin 1790 ; vos bourreaux

du mois de Novembre 1792, font respectés & protégés, tandis que vous venez de proscrire & d'immoler à votre sotte ambition, vos amis, vos proches, votre frère. Qui de nous donc, doit s'être laissé corrompre ?

Poursuivez courageusement la noble carrière où vous êtes entré avec tant de gloire. Vos débuts sont en vérité brillants, & depuis que les pervers ont fait de la calomnie une vertu publique, il n'avoit pas encore paru sur le grand théâtre des dénonciations, un homme aussi célèbre que vous. Sans doute vous vivrez éternellement avec Brutus, ou plutôt votre mémoire passera glorieusement à la postérité la plus reculée, comme celle de l'assassin du vertueux Abel.

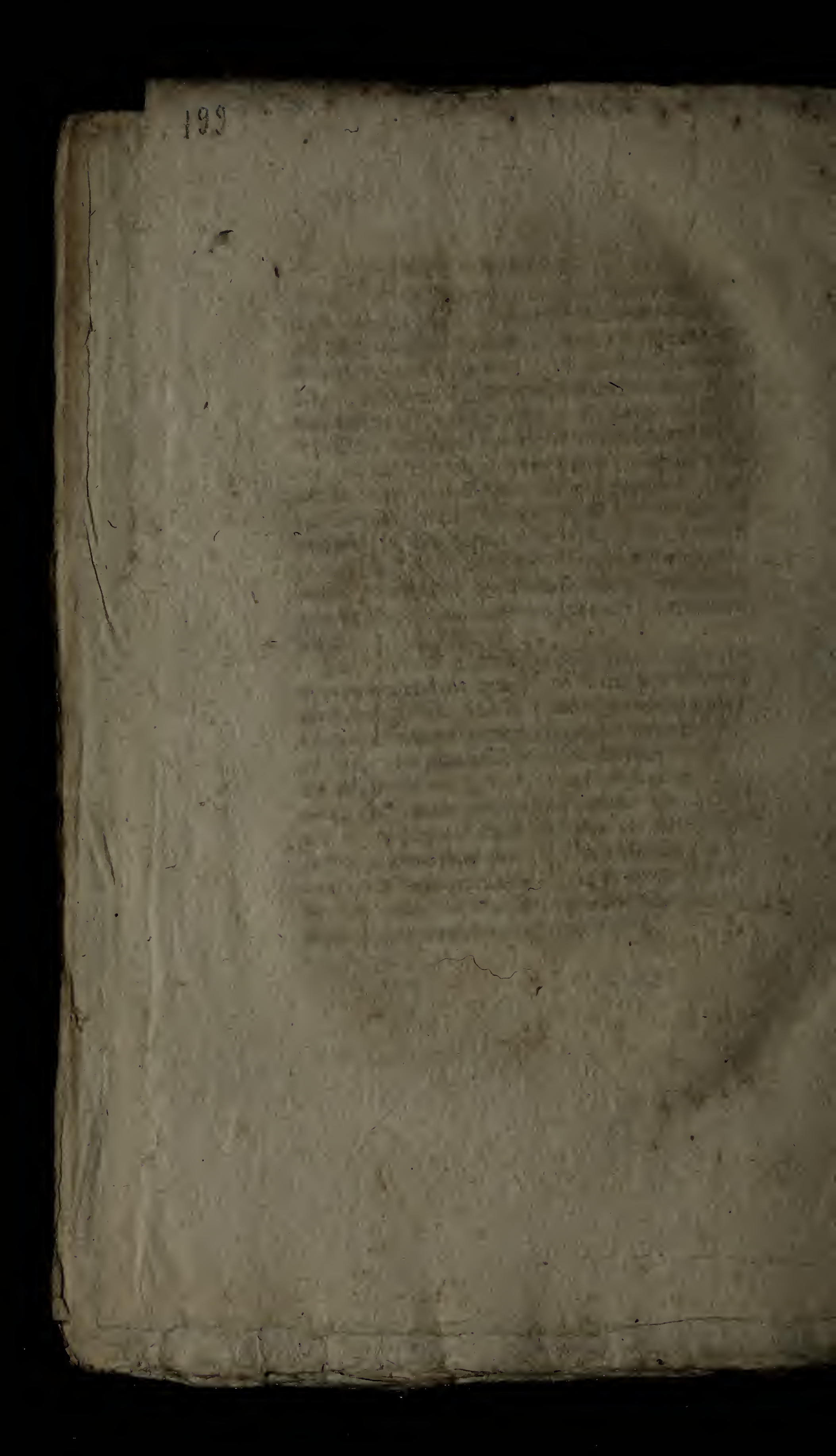
Des considérations puissantes vous ont (je n'en doute pas) porté à cet acte étonnant de dévouement & de civisme ; vous en recevrez bientôt le prix, & la reconnoissance de ceux qui ont accueilli avec tant d'intérêt votre fraternelle dénonciation, fera de vous au premier jour, un Général d'armée ou un Ministre. Car on n'assassine pas un frère, sans motif ; on ne se couvre pas gratuitement d'opprobre ; & les hommes qui, comme vous, poursuivent sans cesse les intrigans de ma façon, ne s'époumonnent pas en dénonciations infructueuses.

Malgré la petite espièglerie que vous venez de me jouer, je me sens encore disposé à vous servir dans vos projets d'avancement. Parlez avec franchise, qu'ambitionnez-vous ? Il n'est

rien que je ne faſſe pour remplir vos vues ; & il ne tiendra pas à moi que vous n'obteniez ici plus de ſuccès qu'aux Aſſemblées Electorales de Marſeille & d'Avignon. Mais au nom de votre Dieu, au nom de Marat, n'abandonnez plus vos enfans, & ſongez un peu à payer vos dettes. Que vos créanciers ne m'obsèdent plus, car, vous le croirez avec peine, depuis trois ans ils vous font l'injure de me prendre pour vous. Si je n'avois craint de bleſſer votre amour propre, je me ſerois débarraſſé de leur viſite; je vous aurois délivré de leur éternelle importunité, avec l'or que ſuivant vous, les intrigans & les Puiſſances étrangères ont ſi utilement employé à me corrompre.

En voilà aſſez pour aujourd'hui : je vous avertis cependant que je ne fuirai pas *encore la terre de la Liberté & de la Vertu.* Le *mépris* auquel vous me *vouez* ſi généreuſement, ne me donne pas une plus mauvaiſe opinion de moi-même, en dépit de *vos reproches, qui me ſuivront partout, qui s'attacheront à moi comme une Furie, qui me déchireront l'ame juſqu'au dernier ſoupir,* je vivrai pour mes amis qui m'eſtiment ; je vivrai pour la République, que je veux ſervir ; & ſi la cauſe du Peuple ne triomphe pas, je vous apprendrai à mourir en brave.

DUPRAT.


199